

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 10/07/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20240709-137368-DE-1-1

Date de mise en ligne : 12/07/2024

certifié exact,

**Séance du mardi 9 juillet
2024
D-2024/220**

Aujourd'hui 9 juillet 2024, à 14h06,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

suspension de séance de 17H07 à 17H19

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Didier CUGY présent jusqu'à 15h50, Madame Myriam ECKERT présente jusqu'à 15h50, Monsieur Fabien ROBERT présent jusqu'à 15h56, Monsieur Dominique BOUISSON présent jusqu'à 16H30, Monsieur Stéphane PFEIFFER présent jusqu'à 17h07
Madame Céline PAPIN présente jusqu'à 17h20 et Monsieur Cyrille JABER présent à partir de 16H30

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Pascale ROUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Attribution d'aides en faveur des associations. Appel à projets seniors 2024. Adoption. Autorisation.

Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le vieillissement est un défi démographique en cours et à venir.

A Bordeaux, aujourd'hui, les plus de 60 ans constituent un peu moins de 50 000 habitants soit 19 % de la population bordelaise.

Selon les différents scénarios de projections démographiques, la population âgée de 60 et plus est estimée à l'horizon 2030 entre 59 000 et 62 000 personnes dont 23 000 de plus de 75 ans.

Le défi que constitue ce « tournant démographique » vient multiplier, en nombre de personnes potentiellement concernées, les effets déjà identifiables d'une fragilisation continue des publics les plus vulnérables.

Dans ce contexte, le maire de Bordeaux a donc décidé d'impulser une politique ambitieuse afin de relever les enjeux du bien vieillir.

Cette politique, inscrite dans la dynamique du schéma Bordeaux Terre de Solidarités, s'organise autour de 3 axes :

- accompagner et prévenir la perte d'autonomie ;
- renforcer le lien entre les générations et lutter contre l'isolement ;
- adapter la ville aux enjeux du vieillissement, en concertation avec les personnes concernées.

A cet effet, une quatrième édition de l'appel à projets « Action pour une nouvelle dynamique senior » a été lancée en avril 2024. Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la simplification des démarches liées aux demandes de subvention des associations bordelaises en direction des seniors qui sera mise en place à compter de 2025. Aussi, dans cette phase de transition, une communication a été faite aux associations éligibles (association ayant déjà bénéficié précédemment d'un financement et n'ayant pas dépassé les 3 années de soutien successif possible) afin de permettre la poursuite de leurs actions visant à faciliter la vie à domicile des seniors, à développer l'inclusion numérique et l'accès à la culture, à encourager les solutions de déplacement doux, à conforter la place des seniors dans la vie de la Cité et à renforcer les solidarités intergénérationnelles.

À ce titre, 6 dossiers ont été adressés à la Ville de Bordeaux. Parmi eux, 5 dossiers ont été sélectionnés selon les critères liés à leur innovation, à leur impact sur les populations seniors bordelaises ainsi qu'à leur dimension multi-partenariale.

Il vous est donc proposé d'attribuer la somme **de 16 250 euros** prévue au budget primitif 2024 et de la répartir de la manière suivante :

Associations	Montants 2024 (en euros)
Thématique : Prévention santé	
<p>Pôle Ressources de l'EHPAD Henry Dunant Participation au projet « Urban Gym Senior » initié en 2022 par le Pôle Ressources de l'EHPAD Henry Dunant. Ce projet co-construit avec les acteurs locaux (Club seniors Queyries, Résidences Autonomie Reinette et Bonnefin et l'association des Girondins Bordeaux Bastide Handball Club - GBBHC) propose un parcours sportif itinérant et intergénérationnel aux seniors du quartier de la Bastide. Les ateliers sportifs sont ainsi accueillis à tour de rôle par chacune des 4 structures partenaires. La fin de chaque trimestre donnera lieu à une séance de gym intergénérationnelle où se retrouveront le public jeune des GBBHC, les publics seniors et leurs petits-enfants (vacances scolaires). Depuis le mois d'avril 2024, le Pôle ressources propose un service de petite mobilité (triporteur) aux bénéficiaires de l'action afin notamment, de lutter contre l'isolement et de permettre le maintien à domicile. Compte tenu du succès de l'action (complète chaque semaine avec un taux de satisfaction maximal rapporté par les bénéficiaires) et l'enrichissement de l'action pour répondre à des enjeux repérés par la municipalité, proposition de maintenir le niveau de financement à 3 000 €.</p> <p>Nombre de bénéficiaires estimés en 2024 :12 seniors par atelier et 30 personnes sur les temps intergénérationnels.</p>	3 000 €
Thématique : Numérique	
<p>Emmaüs Connect Participation financière à l'expérimentation de 3 parcours d'initiation au numérique à destination des publics seniors de la ville de Bordeaux. Ces parcours d'apprentissage collectifs (6 à 10 personnes) seront prioritairement dédiés aux publics en précarité (financière, numérique, ...) et itinérants sur le territoire bordelais grâce au maillage partenarial déployé par Emmaüs Connect. Proposition de soutenir le projet à hauteur des ¾ du montant demandé compte tenu de la grande satisfaction des bénéficiaires et professionnel·les ayant accueillis l'action sur la première année d'expérimentation (La Ressourcerie et la Résidence autonomie Laroque)</p> <p>Nombre de bénéficiaires estimé en 2024 : 30 seniors</p>	3 800 €
<p>Alter Echo Poursuite du projet "Ateliers de sensibilisation alimentaire" Il s'agit de faire participer des personnes âgées, avec d'autres participant.e.s de tous âges (des adultes, voire des adolescents) à des ateliers pédagogiques (2h) sur l'alimentation au quotidien. Périmètre de l'action élargi au quartier Bordeaux Sud, initialement prévu uniquement sur Nansouty St Genès L'optique est de donner des repères généraux mais aussi très concrets pour une alimentation saine, bio, locale, de saison et faite maison.</p> <p>Nombre de bénéficiaires estimé en 2024 : 60 personnes avec une volonté de toucher plus de seniors (une trentaine) et de poursuivre le caractère intergénérationnel du projet.</p>	2 450 €
<p>PIMMS Médiation Bordeaux Participation au projet « Le numérique c'est de la dynamique ! » porté par le PIMMS Médiation Bordeaux. Adapté aux Bordelais.es de 55 ans et plus souffrant d'isolement et/ou de sentiment de solitude, ce projet vise à aller à la rencontre des seniors en leur proposant un accompagnement numérique à domicile. Cet accompagnement répond aux problématiques rencontrées par les publics qu'ils soient démunis face aux outils (aucune maîtrise du numérique) ou qu'ils soient à la recherche de nouvelles fonctionnalités et/ou d'aide dans leurs démarches administratives.</p> <p>Nombre de bénéficiaires estimé en 2024 : 300 seniors</p>	5 000 €
Thématique : Culture et loisirs	

<p>Le collectif Monts et merveilles souhaite poursuivre son projet « Ici, un jour » avec les seniors de Nansouty St Genès pour permettre aux habitants du quartier et de l'EHPAD de se réapproprier leur quartier à travers leur mémoire de changer le regard que l'on porte sur la personne âgée ainsi que sur l'Histoire d'un territoire, mais également, de mettre en valeur l'engagement associatif des seniors (avec un focus sur la place des femmes) Ce projet s'inscrit dans la volonté de permettre aux publics seniors d'accéder à la culture tout en favorisant son inclusion dans la cité.</p> <p>Nombre de bénéficiaires estimé en 2024 : 80 seniors</p>	2 000 €
TOTAL	16 250 €

En complément, il vous est proposé d'attribuer une enveloppe de **3 000€**, dans le cadre de la **campagne de subvention de fonctionnement** à l'association **Caudéran Mon Village** afin de mettre en place un programme d'activités à Caudéran, autour de conférences, de balades patrimoniales, de sorties loisirs et d'ateliers numériques.

Associations	Montants 2024 (en euros)
Thématique : Culture et loisirs	
<p>Caudéran Village L'association travaille en partenariats avec certains acteurs pour diversifier son offre (Centre d'animation Monséjour, le Pimms) Elle développe un programme d'activités autour de conférences (ex : A la découverte de l'Egypte Pharaonique...), de balades autour du patrimoine et de sorties hors Bordeaux pour permettre aux seniors de Caudéran d'accéder à la culture et aux loisirs et de rompre l'isolement des seniors</p> <p><u>Avis DGSA</u> : Proposition de soutenir cette association pour une aide au développement de son programme d'activités</p>	3 000 €

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2024, chapitre 65– Art. 65748 – fonction 4238.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées ;
- signer les conventions de partenariat et les avenants, aussi que tout document lié à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 9 juillet 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Harmonie LECERF MEUNIER

ANNEXE 1 : Valorisation des aides en nature

ASSOCIATIONS	ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2024 SUR LA BASE DES MONTANTS 2022
EMMAUS CONNECT	96,00